

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de G. MICHIELS
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : L334/2016
N/Réf. : JMB/BXL-2.2548/s.599
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Léopold I, 19.

Réaménagement en un bureau et deux logements, extension en façade arrière, remplacement des châssis (nouveaux châssis en bois mouluré), placement de panneaux solaires en toiture avant.

(Dossier traité par : Mme Magali Desreumaux)

En réponse à votre lettre du 18/01/2017 sous référence, nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 1/02/2017, concernant l'objet susmentionné.

L'objet de la demande se situe dans la zone de protection du cimetière de Laeken, de la gare de Laeken et juxte l'atelier Ernest Salu. Le bien date en outre d'avant 1932.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection.

La CRMS demande que les panneaux solaires soient intégrés en toiture avant le plus discrètement possible et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation de conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : Mme Valcke ; B.D.U. – D.U. : M. Fr. Timmermans
M. G. Coomans de Brachène (par mail) ; M. Th. Van Ro (par mail)